

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix, 25 francs par an.
 » » 14 » » six mois.
 » » 7 50 » » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIEN et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE BULLIEN et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 20 Mai 1865.

BULLETIN.

Les journaux de Paris nous apportent le discours prononcé à Ajaccio par le Prince Napoléon. Cet une sorte de résumé historique assez faible en certains endroits et singulièrement exagéré en beaucoup d'autres. C'est l'essai d'un programme de gouvernement et ce programme, il faut le dire, forme un singulier contraste avec la politique du second empire. C'est l'apologie de la liberté sans frein, liberté que l'Empereur Napoléon I^{er} ne pouvait ni ne devait donner, quoiqu'en dise aujourd'hui le prince Napoléon, son neveu.

Ceux qui voient dans le discours prononcé à Ajaccio un exemple fâcheux et qui accusent le Prince de vouloir engager la conduite de l'Empereur, peuvent se rassurer ; le champion du dogme révolutionnaire n'a exprimé que les idées qui lui sont propres et qui sont de nature à compromettre plutôt qu'à servir le gouvernement.

Le *Moniteur* s'est abstenu jusqu'ici de publier le discours du prince Napoléon. Le *Constitutionnel* reproduit ce document mais il en retranche plusieurs passages considérables, notamment ceux qui ont trait aux relations de la France avec l'Autriche.

Le prince Napoléon combat vivement le pouvoir temporel des Papes et se met ainsi en opposition flagrante avec la politique, suivie jusqu'ici par le second empire. Aujourd'hui même a dû paraître à Paris une brochure dont l'auteur, M. de Persigny, qui est l'ami de l'Empereur et l'un de ses confidentes les plus intimes, résume ainsi la question romaine :

Au sujet de la question romaine, dit M. de Persigny, deux partis ardents se trouvaient en présence, l'un ne voyait en Italie qu'une question politique, l'autre qu'une question religieuse... L'Empereur comprit qu'il y avait là deux intérêts à concilier et il déclara qu'il ne sacrifierait

ni l'Italie au Pape, ni le Pape à l'Italie... Nous allons voir se réaliser cette grande parole. Bientôt, à côté de l'Italie, unie, libre et indépendante, la Papauté, conciliée avec le nouveau royaume, montrera ce spectacle si désiré du Pape maintenu dans sa souveraineté et, sans humiliation d'être gardé par une armée étrangère, régnant sur une population satisfaite et dévouée.

Comme on le voit, ajoute le *Bulletin de Paris*, M. de Persigny conclut dans le sens de l'interprétation que les catholiques libéraux de France, ont toujours donné au traité du 15 septembre.

Puisque nous touchons à la question romaine, disons en passant que le comte de Revel, sénateur du royaume d'Italie, est arrivé le 18 mai à Rome. On croit qu'il doit continuer les négociations relatives aux investitures épiscopales. M. Vegezzi ne retournera à Rome que pour la ratification du traité ecclésiastique.

Du midi de l'Europe, remontons au Nord où l'interminable question des Duches fait toujours l'objet de la préoccupation générale. Le gouvernement prussien vient de proposer au gouvernement autrichien d'amnistier complètement les personnes condamnées pour avoir signé une pétition à l'Empereur Napoléon. Il a de plus chargé son commissaire dans les duchés de prendre en considération les plaintes de la population danoise du Nord du Sleswig, et d'en faire l'objet d'une enquête spéciale, enquête à laquelle le cabinet de Vienne a été invité à se joindre.

Le *Correspondance provinciale* de Berlin, rapporte que la Prusse s'est ralliée à la proposition de convoquer préalablement les Etats provinciaux des duchés, en vertu de la loi de 1854, et d'entendre l'avis de cette assemblée sur la convocation des Etats Généraux du pays.

En ce qui concerne la composition de cette dernière assemblée, la Prusse a proposé la loi électorale de 1848 ou la confection d'une nouvelle loi sur les bases du suffrage universel.

L'Autriche, continue la publication officielle, a admis la première proposition.

Quant aux propositions à faire aux Etats, la Prusse attacherait une grande valeur à pouvoir agir d'accord avec l'Autriche, mais elle ne peut prendre cet engagement qu'à la condition que l'Autriche appuie les prétentions que la Prusse a formulées comme bases indispensables pour solution de la question du Schleswig-Holstein.

Quoiqu'il ne faille guère s'attendre à ce concours, la Prusse ne renoncera pas à faire valoir séparément ses prétentions, car, sans cela, il serait possible que les discussions de l'assemblée qu'on se propose de convoquer fussent sans utilité.

Il paraît que les fêtes qui viennent d'avoir lieu à Cologne ont été tout officielles. Le roi Guillaume a été accueilli par la population des provinces rhénanes avec un silence des plus respectueux.

On attend avec impatience les correspondances de New-York afin de savoir dans quelles mesures elles confirment les télégrammes des Etats-Unis. Dès à présent, le monde de la politique et des affaires est très-préoccupé de l'attitude que semble vouloir prendre le nouveau président à l'égard des Etats du Sud et relativement au Mexique. On parle d'enrôlements de volontaires pour renforcer les guérillas juaristes. Ces bruits ne doivent être accueillis que sous toutes réserves.

J. REBOUX.

Le rapport de la commission budgétaire qui a été distribué aux membres du Corps législatif et que publie le *Moniteur* se divise en six parties dans lesquelles on examine successivement tous les éléments de notre situation financière.

Les réductions opérées par la commission, sur le budget ordinaire, s'élèvent, pour les dépenses, à 5,396,300 francs, et, pour les recettes, à 2,525,000 francs. Le budget ordinaire de 1866 se balance ainsi :

Dépenses.	4,698,292,290 fr.
Recettes.	4,699,901,837 fr.

Excédant des recettes. 1,609,547 fr.

Pour le budget extraordinaire, la commission a porté les ressources du chiffre

de 144,878,940 fr., demandé par le gouvernement, à celui de 151,805,011 fr., et les dépenses du chiffre de 147,418,800 fr. à celui de 151,718,800 fr., ce qui laisse un excédant de ressources de 76,241 fr.

On assure que de nombreux amendements sont déposés. La discussion s'ouvrira, croit-on, lundi 29 mai.

VOYAGE DE L'EMPEREUR.

Sidi-bel-Abbès, 17 mai, 6 h. du mat.

L'Empereur est arrivé à Sidi-bel-Abbès hier à quatre heures. La population de cette ville de création nouvelle et presque entièrement européenne, a fait à Sa Majesté l'accueil le plus enthousiaste. Après la réception des autorités, l'Empereur est allé faire une promenade et visiter l'un des établissements agricoles les plus importants. Ce matin, à sept heures, Sa Majesté se met en route pour aller juger par elle-même des travaux du barrage de Saint-Denis-du-Sig, et du développement qu'il conviendrait de lui donner. Cette excursion, qui sera de 34 lieues, ne laisse pas d'être fatigante ; mais la santé de l'Empereur continue à être parfaite.

Oran, 18 Mai 1865.

Le mauvais temps n'a pas permis à l'Empereur de se rendre, hier, au barrage du Sig, comme il en avait l'intention. Mais en face des intérêts agricoles de premier ordre que représente un si grand et si utile travail, Sa Majesté a daigné retarder son départ pour Mostaganem, et compte mettre demain son premier projet à exécution.

Aujourd'hui, l'Empereur se propose de visiter la ville en détail, et de se rendre à Mers-El-Kebir, le port militaire de la province à Oran où l'on trouve, entre autres défenses de la côte, le fort de Santon, ce vestige, en parfait état de conservation, de la domination espagnole. Sa Majesté continue à jouir d'une excellente santé.

Mers-El-Kebir, 18 Mai.

L'Empereur vient de visiter le fort et la baie de Mers-El-Kebir. Après avoir accueilli son arrivée par une triple salve, l'escadre a opéré sous ses yeux le simulacre d'un débarquement, et les troupes envoyées à terre ont couronné les hauteurs voisines avec les obusiers de montagne.

Nous lisons dans une correspondance d'Alger :

Le dernier courrier vous a porté un numéro du *Moniteur de l'Algérie* dans le-

quel vous aurez lu une pièce qui porte cette suscription : ADRESSE DES INDIGÈNES NOTABLES D'ALGER A S. M. NAPOLEON III.

Cette pièce mérite d'être signalée, car elle est rédigée dans le but évident de continuer le système de calomnies contre les colons propagées ces dernières années, par des pamphlétaires anonymes.

Les signataires de cette prétendue adresse, sont pour la plupart des Maures. Or, cette population n'a jamais eu le moindre affinité avec les indigènes de l'intérieur qui la méprisent et pour son origine et pour ses occupations. Les Maures provenus du mélange de toutes les races, chrétienne, juive et musulmane, sont depuis la conquête livrés à toutes les petites industries, la plupart de celles qui en France sont réservées aux femmes. Je vous donne ces détails pour vous démontrer combien est ridicule la prétention d'en faire les représentants, les défenseurs des populations indigènes musulmanes. On les a choisis parce qu'il était plus facile de leur faire signer qu'à tout autre l'astucieuse adresse des meneurs déconfits du parti arabo français.

Lisez-la et cela vous sera facile à voir. On commence par déclarer que les allégations qui représentent les indigènes comme une population fanatique et rusée, insensible aux bienfaits de la France n'ont retenti à la tribune nationale que, après s'être trouvées dans les journaux les plus passionnés et les moins éclairés de l'Algérie ! C'est ainsi que les auteurs de la prétendue adresse dépeignent la presse algérienne, à laquelle je revendique l'honneur d'appartenir ! Je n'imiterai pas ce style que l'on n'aurait pas fait adopter par des hommes plus éclairés ; je rappellerai que les accusations contre lesquelles on se débat, loin de provenir des journaux, que les Maures ne lisent pas, se trouvent tout au long dans des proclamations officielles.

C'est également contre les rapports administratifs que l'on prend la défense des Khouans, sous cesse signalés comme des fauteurs de trouble et de révolte.

La presse algérienne, au contraire, a toujours dit que les seules causes des troubles étaient la mauvaise administration et l'anti-sociale organisation des indigènes, sans s'en prendre ni à ceux-ci, ni au fanatisme que nous nous en faisons. Car il faut que vous le sachiez, outre-mer, l'Arabe n'est pas plus crédible, ni plus fanatique que maints paysans de France.

Il y a dans ce manifeste mort-né un paragraphe trop curieux pour ne pas le citer textuellement, le voici :

Si ces accusations étaient vraies, si les zaouïas de l'Algérie foudroyaient in-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 21 MAI 1865

— N° 24 —

UN

MARIAGE EN PROVINCE

(Suite.)

CHAPITRE XV.

UN VOISIN.

Le lendemain, le soleil, le beau et chaud soleil de juin, entrant à pleins rayons dans la chambre de Rose lorsqu'elle se réveilla. Les oiseaux chantaient à gorge déployée dans le petit bois ; l'odeur de la clématite et du jasmin d'Espagne embaumait l'air : c'était une de ces matinées où tout est harmonie et parfums. La jeune femme ne donna aucune attention à cette fête de la nature si magnifiquement ordonnée par le soleil. Elle se leva à la hâte, passa un peignoir, releva ses beaux cheveux sans même se regarder dans une glace, et sortit de sa chambre, toute préoccupée de ce qu'elle allait dire à son mari. Elle s'était résolue à essayer d'abord de le détourner par le douceur de son projet de voyage et, si le moyen ne réussissait pas, à l'accompagner, quoique la perspective de se trouver seule avec lui au milieu d'une

grande ville, où elle ne connaissait personne, l'épouvantait un peu. Cependant, la voix intime lui criait : « C'est ton devoir ! » elle était décidée à l'écouter. Elle alla frapper à la porte de Georges. Personne ne répondit.

« Il dort, » se dit-elle.

Elle fit un pas dans le corridor pour s'en retourner, puis après un instant de réflexion elle revint sur ses pas, tourna la clef et entra.

La chambre était vide.

Ce que Rose venait de faire lui avait beaucoup coûté ; aussi, en ne voyant personne, son premier mouvement fut-il une espèce de soulagement joyeux. Son second mouvement fut de la surprise.

« Où est-il ? » se demanda-t-elle.

Le vieux Simon entrant en ce moment dans la maison, apportant les légumes de la journée ; le bruit de ses souliers ferrés sur les dalles de la terrasse parvint aux oreilles de la jeune femme.

« Simon, où est M. de Vedelle ? » dit-elle par la fenêtre.

Simon la salua sans répondre, il n'avait pas compris l'interrogation.

« Simon, cria-t-elle de toute la force de son impatience, je vous demande où est M. de Vedelle ? »

Simon entendit.

« Ah ! M. le baron ? dit-il.

— Oui.

— Mais monsieur est parti ce matin à cinq heures par la première voiture. J'ai porté sa valise jusqu'à la grande route, où il a attendu le passage de Casimir. Monsieur m'a dit que madame savait bien qu'il partait.

— Sans doute, sans doute, reprit Rose, inquiète et mécontente de cette nouvelle ; mais j'ignorais qu'il dût partir si matin. »

Elle remonta chez elle et s'assit, la tête dans ses mains, ne sachant à quoi se résoudre. Avertir la famille de Vedelle, c'était s'exposer à être prise en antipathie par Georges et compromettre l'avenir de son influence sur lui ; le laisser seul à Marseille pouvait être très-dangereux ; aller le rejoindre semblait le meilleur parti à prendre. Oui, mais comment le retrouver ? à qui s'adresser ? Pourrait-elle, si jeune, si inexpérimentée, se diriger dans cette grande ville ?

Toutes les faces de la situation se présentèrent tour à tour à l'esprit de Rose, et son indécision fut longue. Enfin, elle s'arrêta à l'idée d'aller rejoindre son mari à Marseille.

« J'irai, se dit-elle et, si je ne parviens pas à le retrouver, alors seulement j'avertirai ma famille et la sienne. »

Elle sonna Thérézon.

« Une robe, dit-elle résolument ; puis va faire préparer deux mulets qui nous conduiront jusqu'à Cassis. »

La vieille cameriste ouvrit des yeux effarés.

« A Cassis ! madame va à Cassis ? »

« A Cassis d'abord, pour y prendre une voiture pour Marseille ; je vas à Marseille. Tu vas te préparer, je t'emmène. »

— Sans prévenir Mme Lescalle ?

— J'écrirai à ma mère ; toi, ne dis pas un mot de ce départ ; je vais retrouver mon mari.

— Soit ! murmura Thérézon ; en voilà un joli mari !

— Tu dis ? demanda Rose.

— Rien, madame, rien. Madame va retrouver son mari !

Et Thérézon prononça ce mot avec une magnifique expression de dédain qui échappa complètement à la jeune femme.

« Ecoute donc ! dit Rose tout à coup ; n'entends-tu pas ? »

— On dirait le pas d'un cheval, madame. »

Le pas d'un cheval mené vivement retentissait en effet sur les cailloux de la route. Peu après, une main vigoureuse agita la cloche de la grille d'entrée.

Le cœur de Rose battit sous une émotion presque joyeuse.

« Voilà Georges ! dit-elle ; il revient, Dieu soit loué ! »

Elle descendit l'escalier en courant, se précipita dans le jardin et se trouva en face d'Artemon Richer. Elle poussa une exclamation de surprise et s'arrêta tout essouffée, sans trouver un mot à dire.

Artemon préparait sa phrase d'introduction ; l'étonnement de Rose lui donna le temps de la trouver et de contempler la jeune femme sous un aspect tout nouveau pour lui. Il n'avait jamais vu Rose à la Ciotat que corsée, coiffée, tirée à quatre épingles, comme on dit, tenue de rigueur des filles à marier ; et elle lui apparaissait tout à coup bien différente, parée de tout ce qu'il y avait de beauté dans sa fleur.

Elle portait encore le peignoir dont elle s'était vêtue le matin pour aller parler à Georges ; ses beaux cheveux blonds, négligemment relevés, retombaient en boucles libres et abondantes autour de son visage ; elle avait les bras nus, le cou découvert, et une rougeur produite par l'embarras de sa rencontre avec ce visiteur inattendu rendait à ses joues leur éclat accoutumé.

Artemon la trouva plus ravissante que jamais, et son regard exprima sa pensée si vivement, que Mme de Vedelle recula de deux pas après s'être avancée vers lui.

« Vous excuserez, n'est-ce pas, madame, cette visite un peu matinale ? dit Artemon, c'est la visite d'un voisin. »

— Un voisin ! vraiment, monsieur ? balbutia Rose.

— Un nouveau voisin, madame ; je suis venu chasser dans le canton, et j'habite momentanément la maison du garde de mon père, à une petite demi-lieue d'ici.

— Quoi ! cette maison si délabrée qui est au bas de la colline ?

— Précisément.

— Mais vous devez y être fort mal ? monsieur Artemon.

— J'y resterais pourtant le plus longtemps possible.

— Je ne vous connaissais pas un si grand amour pour la chasse.

— Ni moi non plus, madame ; il faut croire que cette passion-là m'a poussé depuis votre départ de la Ciotat. »

Artemon crut avoir dit quelque chose de très-fin, et se mit à sourire d'un air d'intelligence.

Rose comprit l'intention du jeune homme et se sentit mal à l'aise.

« M. de Vedelle aime aussi beaucoup la chasse, dit-elle pour changer le tour de la conversation.

— Bah ! A propos de M. de Vedelle, fit Artemon avec une légèreté un peu d'indifférence, il convient que j'aille le saluer, je pense.

— C'est impossible en ce moment, monsieur ; il est absent. »

Le visage d'Artemon resplendit.

« Absent, dit-il, pour longtemps ? »

La prudence souffla à Rose un avertissement.

« Il est dans le voisinage, répondit-elle, et va rentrer, j'espère, assez à temps pour